

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 2 SEPTEMBRE 2019

PRESIDENCE DE MME CORINNE WEGIMONT, CONSEILLERE COMMUNALE

La séance est ouverte à 18h45'.

42 membres sont présents : Mme Maggy YERNA, M. Pierre STASSART, Mmes Christine DEFRAIGNE, Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, MM. Gilles FORET, Fouad CHAMAS, Roland LEONARD, Jean Pierre HUPKENS, Mme Elisabeth FRAIPONT, M. Benoit DREZE, Mme Diana NIKOLIC, MM. Fabrice DREZE, Guy KRETTELS, Mohammed BOUGNOUCH, Mme Sophie LECRON, M. Quentin le BUSSY, Mme Sarah SCHLITZ, M. Giuseppe MANIGLIA, Mme Audrey NEUPREZ, MM. Louis MARAITE, François SCHREUER, Michel FAWAY, Marc GILLIS, Mmes Caroline SAAL, Carine CLOTUCHE, MM. Mehdi SALHI, Grégory BENVENGA, Mme Eléna CHANE-ALUNE, M. Benjamin BODSON, Mme Sarah EL HASNAOUI, MM. Sofiane MEZIANE, Antonio GOMEZ GARCIA, Omer KOCYIGIT, Pascal RODEYNS, Mme Laura GOFFART, MM. Pierre EYBEN, Jean TASSET, Mmes Céline FASSOTTE, Louise Ferida DEFAWES, Léa TUNA, M. François POTTIE, Mme Corinne WEGIMONT.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général.
M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint,
Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale
et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

4 membres sont absents : MM. Jean-Claude MARCOURT, Raoul HEDEBOUW, Mme Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA, M. David AMBROSIO.

3 membres sont excusés : M. Willy DEMEYER, Mmes Véronique WILLEMART, Anne MERCENIER.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SÉANCE PUBLIQUE

Interpellations

Entend une interpellation de M. François POTTIÉ intitulée « Vers la mise en place de la « police prédictive » au sein de la zone de police de Liège ? » à laquelle répond Mme Christine DEFRAIGNE.

(M. Raoul HEDEBOUW entre en séance : 43 présents).

Entend une interpellation de Mmes Eléna CHANE-ALUNE et Laura GOFFART intitulée « Avis d'expulsion et logements inoccupés? » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de Mme Carine CLOTUCHE intitulée « Les poubelles rue Chaussée des prés et rue Damry ».

Entend une interpellation de M. Quentin le BUSSY intitulée « Malpropreté endémique, dépôts clandestins : crise sanitaire à Liège ».

M. Gilles FORET répond à ces deux interpellations.

Entend une interpellation de M. Jean-Paul TASSET intitulée « Les mesures prises pour encourager la mobilité douce » à laquelle répond M. Gilles FORET.

Entend une interpellation de M. Fabrice DREZE intitulée « La prise en charge des tortues présentes dans les plans d'eau de la Ville » à laquelle répond Mme Christine DEFRAIGNE.

(Mme Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA entre en séance : 44 présents).

Entend une interpellation de Mme Diana NIKOLIC intitulée « Les abattages d'arbres liés au chantier du tram et aux projets de verdurisation de la Ville » à laquelle répond M. Gilles FORET.

Entend une interpellation de M. Benoit DREZE intitulée « Les retards de construction du nouveau commissariat Ste-Walburge / Rocourt » à laquelle répond M. Roland LEONARD.

Entend une interpellation de M. François SCHREUER intitulée « Les travaux du tram s'annoncent difficiles pour les habitants et usagers de la ville » à laquelle répond M. Gilles FORET.

Entend une interpellation de Mme Sarah SCHLITZ intitulée « Faire de Liège une Ville amie des PMR » à laquelle répond Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ et M. Roland LEONARD.

10.

Désignation de M. Simon BODSON, en qualité d'agent constatateur d'infractions urbanistiques.

Intervention de Mme Sarah SCHLITZ, quant à son intention de démissionner de sa fonction de Conseillère communale.

(Mme Sarah SCHLITZ quitte la séance : 43 présents).

1.

Décision d'acquérir 30 PC, 100 Clients légers, 150 écrans, 20 PC portables, 78 imprimantes par le biais de la centrale de marchés DMP1500839-MPF151674 de l'Office Wallon de la Formation Professionnelle et de l'Emploi pour la Zone de police.

2.

Approbation du texte de la convention relative à la maintenance du logiciel radar de la Zone de police pour l'année 2020 à conclure avec la SA "TRADELEC INTERNATIONAL".

3.

Approbation de la convention individuelle relative à la reproduction sur papier (perception mixte pour les photocopies et les impressions).

4.

Acquisition de 226 radios, 40 écouteurs et 100 micros supplémentaires via le marché lancé par la société anonyme de droit public « ASTRID » relatif à la réalisation d'un accord-cadre pour la livraison d'équipements terminaux.

5.

Décision de commander des équipements destinés aux membres opérationnels de la brigade motocycliste de la Zone de police pour l'année 2019 via l'accord-cadre de la Zone de police.

6.

Ouverture de 4 emplois d'Inspecteur principal dans le cadre de la mobilité 2019 04 - constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi correspondant et choix du mode de sélection.

7.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable relatif à l'acquisition de 60.000 cartouches de dotation pour la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

8.

Passation d'un marché en 2 lots par procédure ouverte avec publicité belge en vue de l'acquisition d'un véhicule d'intervention de type SUV (sport utility vehicle) pour le Peloton antibanditisme de la Zone de police (lot 1) mais également d'un véhicule type transport de troupes supplémentaire destiné à la gestion négociée de l'espace public - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché en ce compris le critère de sélection qualitative.

9.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police du 2ème trimestre 2019.

11.

Création d'une zone de stationnement réservé aux riverains, de l'opposé de l'immeuble n°29 à l'opposé de l'immeuble n°31, sur une distance de 10 mètres, rue du Parc à 4020 LIEGE.

12.

Création, Clos des Cherwiers à 4000 LIEGE, d'une zone résidentielle comprenant la rue Jean Nihoul, par placement de signaux F12a.

13.

Création d'emplacements de stationnement réservé aux riverains, à hauteur des immeubles n°17 à 13, sur une distance de 15 mètres, boulevard Saucy à 4020 LIEGE.

14.

Création d'emplacements de stationnement réservé aux riverains, à hauteur des immeubles n°38 à 31, sur une distance de 35 mètres, quai de la Dérivation à 4020 LIÈGE.

15.

Création d'emplacements de stationnement réservé aux riverains, à hauteur des immeubles n°5 à 1, sur une distance de 15 mètres, rue Saint-Eloi à 4020 LIEGE.

16.

Création d'emplacements de stationnement réservé aux riverains, à hauteur des immeubles n°12 à 20, sur une distance de 30 mètres, rue de la Justice à 4020 LIÈGE.

17.

Création d'emplacements de stationnement réservé aux riverains, à hauteur des immeubles n°29 à 25, sur une distance de 30 mètres, quai du Barbou à 4020 LIÈGE.

18.

Création d'emplacements de stationnement réservé aux riverains, à hauteur des immeubles n°83 à 86, sur une distance de 20 mètres, quai Godefroid Kurth à 4020 LIÈGE.

19.

Création d'emplacements de stationnement réservé aux riverains, à hauteur des immeubles n°8 à 2, sur une distance de 20 mètres, rue Gaston Grégoire à 4020 LIÈGE.

20.

Création d'emplacements de stationnement réservé aux riverains, à hauteur des immeubles n°4 à 12, sur une distance de 30 mètres, rue Méan à 4020 LIÈGE.

21.

Création d'emplacements de stationnement réservé aux riverains, à hauteur des immeubles n°28 à 34, sur une distance de 15 mètres, rue du Parlement à 4020 LIÈGE.

22.

Création, rue Jean Nihoul à 4000 LIEGE, d'une zone résidentielle comprenant le clos des Cherwiers à 4000 LIEGE, par placement de signaux F12a.

23.

Création d'un passage pour piétons, rue Joseph Lemaire à 4000 LIÈGE.

24.

Création d'une interdiction de stationnement délimitée au moyen du marquage d'une ligne discontinue de couleur jaune sur la bordure du trottoir, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble 59, rue Wilmart à 4032 LIÈGE.

25.

Création d'un emplacement PMR, place Saint-Lambert à 4000 LIÈGE.

26.

Création d'un emplacement PMR, rue d'Omalius à 4000 LIÈGE.

27.

Création d'un emplacement PMR, rue du Biez à 4031 LIÈGE.

28.

Création d'un emplacement PMR, rue Grandgagnage à 4000 LIÈGE.

29.

Interdiction Montagne de Bueren à 4000 LIÈGE, à tous les conducteurs de motocyclettes, de cyclomoteurs et de cycles, l'accès à la voirie en venant du Péri - interdiction, à tous les conducteurs de motocyclettes, de cyclomoteurs et de cycles, en venant de la rue Hors Château, l'accès au tronçon compris entre l'impasse des Ursuline et au Péri.

30.

Interdiction, rue de l'Usine à 4020 LIEGE, le stationnement des véhicules par signal routier E1, à l'opposé de l'immeuble n°3 jusqu'à l'immeuble n°17 - création d'une zone de stationnement réservée aux riverains, le long de l'immeuble n°17 à l'immeuble n°3 - limitation de la vitesse à 30km/h, par signaux routiers F4a.

31.

Limitation de la vitesse à 30km/h, allée des Abbesses à 4000 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

32.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue du Cheval Blanc à 4000 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

33.

Limitation de la vitesse à 30km/h, allée Bietlime à 4000 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

34.

Limitation de la vitesse à 30km/h, avenue de Voroux à 4000 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

35.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Deveux à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

36.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Bouille à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

37.

Limitation de la vitesse à 30km/h, place Baugniet à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

38.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Gretry à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

39.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Natalis à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

40.

Limitation de la vitesse à 30km/h, avenue de la Closeraie à 4000 LIÈGE, dans le tronçon compris entre le n°38 et la rue de l'Arbre Courte Joie, par signaux routiers F4a.

41.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue des Champs à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

42.

Limitation de la vitesse à 30km/h, impasse Darbrefontaine à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

43.

Limitation de la vitesse à 30km/h, Impasse du Chéra à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

44.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Basse-Wez à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

45.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue de Mulhouse à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

46.

Limitation de la vitesse à 30km/h, cour Moreau à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

47.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue du Nord Belge à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

48.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue des Prébendiers à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

49.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Pré-Binet à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

50.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Robertson à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

51.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Soubre à 4030 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

52.

Limitation de la vitesse à 30km/h, clos des Phosphatières à 4000 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

53.

Limitation de la vitesse à 30km/h, clos de l'Horticulture à 4000 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

54.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Saint-Remacle à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

55.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Dothée à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

56.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Douffet à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

57.

Limitation de la vitesse à 30km/h, cour Barvaux à 4030 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

58.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Valdor à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

59.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Bonne-Femme à 4030 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

60.

Limitation de la vitesse à 30km/h, impasse Demeuse à 4030 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

61.

Limitation de la vitesse à 30km/h, avenue Francisco Ferrer à 4030 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

62.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue des Oblats à 4030 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

63.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Edouard Remouchamps à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

64.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue du Fer à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

65.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Fisen à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

66.

Limitation de la vitesse à 30km/h, Impasse Foidart à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

67.

Limitation de la vitesse à 30km/h, clos des Porions à 4000 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

68.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Villette à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

69.

Limitation de la vitesse à 30km/h, clos des Postiers à 4000 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

70.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Latour à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

71.

Limitation de la vitesse à 30km/h, impasse Magnée à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

72.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Ansiaux à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

73.

Limitation de la vitesse à 30km/h, cour Henaux à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

74.

Limitation de la vitesse à 30km/h, impasse Renard à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

75.

Limitation de la vitesse à 30km/h, impasse Nelis à 4030 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

76.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Lairesse à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

77.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue de Seraing à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

78.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue du Beau Mur à 4030 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

79.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue Libotte à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

80.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue de la Limite à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

81.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue d'Harscamp à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

82.

Limitation de la vitesse à 30km/h, place Henriette Brenu à 4020 LIÈGE, par signaux routiers F4a.

83.

Création de la mise en "excepté circulation locale" de la voirie "Au Péri" - division de la voirie en 2 bandes de circulation, côté chemin de la Citadelle, sur une distance de 13 mètres - création d'emplacements "RIVERAINS" à hauteur des immeubles n°66 à 76, sur une distance de 45 mètres - modification de la zone de stationnement réservé aux riverains, à l'opposé des immeubles numérotés 76 à 66, sur une distance de 40 mètres.

84.

Modification d'une zone de stationnement réservé aux riverains, de l'opposé de l'immeuble n°20 à l'opposé de l'immeuble n°4, sur une distance de 55 mètres, rue Renoz à 4020 LIEGE.

85.

Modification d'une zone de stationnement réservé aux riverains, à l'opposé des immeubles n°2 à 6, perpendiculairement à l'axe de la chaussée, sur une distance de 16 mètres, rue de l'Abattoir à 4020 LIEGE.

86.

Modification d'une zone de stationnement réservé aux riverains, à hauteur des immeubles n°4 et 2, sur une distance de 30 mètres, rue Capitaine à 4020 LIEGE.

87.

Prise d'acte et confirmation de l'Ordonnance prise par M. le Bourgmestre, le 17 juillet 2019, relative au contrôle préventif de sécurité dans le cadre de la manifestation intitulée "Festivités du XV Août édition 2019".

88.

Prise d'acte et confirmation de l'ordonnance fixant délimitation d'une zone pour l'exercice du gardiennage sur la voie publique dans le cadre de la manifestation intitulée "Festivités du XV Août édition 2019", rue Strailhe à 4020 LIEGE, du 13 au 16 août 2019.

89.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°21, rue de Herve à 4030 LIÈGE - création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°23, rue de Herve à 4030 LIÈGE.

90.

Suppression et création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, rue Dieudonné Salme à 4000 LIÈGE.

91.

Suppression, rue David à 4000 LIEGE, du stationnement alternatif par quinzaine - interdiction du stationnement du côté des immeubles à numérotation paire.

92.

Adoption des termes du contrat à conclure avec l'OPERA ROYAL DE WALLONIE-LIÈGE, CENTRE LYRIQUE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, relatif à la mise à disposition du Théâtre Royal de Liège dans le cadre des Fêtes de Wallonie et de la célébration des Événements de 1830, le dimanche 15 septembre 2019.

93.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur l'intervention d'un technicien pour l'entretien du lave-vaisselle du service Protocole.

94.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la retransmission des funérailles des victimes du Boulevard d'Avroy, le 05/06/2018.

95.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le renouvellement de la connexion internet à la Mairie de Lubumbashi.

96.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le renouvellement de l'abonnement collectif pour la connexion à la télédistribution VOO.

97.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la conception d'affiches afin de promouvoir la nuit des débats le 06/06/19 dans le cadre du Projet de Ville "Liège 2025".

98.

Adoption du contrat de partenariat relatif au projet "MATCH-SPORT - rendre le sport amateur plus tolérant en éliminant le racisme et la discrimination" introduit par l'ASBL Fan Coaching, en partenariat avec le Forum Européen pour la Sécurité Urbaine.

99.

Approbation de la convention de subventionnement 2018 - Service d'Accompagnement des Mesures Judiciaires Alternatives (SAMJA).

100.

Approbation du texte de la convention 2019 à conclure avec l'État fédéral et la Ville de Liège relative au recours à la procédure de médiation dans le cadre des sanctions administratives.

La présente décision a recueilli 36 voix pour, 0 voix contre et 8 abstentions.

101.

Autorisation de la participation de la Ville au projet "PACTESUR - Protect Allied Cities against Terrorism in Securing Urban Areas » sur le thème du renforcement des capacités des forces de sécurité et des citoyens face au risque terroriste dans l'espace urbain introduit par la Ville de Nice et financé à 90 % par la Commission Européenne.

102.

Prise d'acte de l'adoption par le Collège communal du programme de la Perspective de Développement urbain (P.D.U.) à réaliser à Liège de 2019 à 2024 (Subside Région wallonne).

103.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la location, le montage, le démontage et la mise en sécurité d'un mur des Champions dans le cadre du salon Vert, Bleu Soleil du 14 au 17 février 2019.

104.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la fourniture de trois cartouches pour imprimante.

105.

Adoption des dispositions régissant la fourniture de lunettes et de chaussures de sécurité sur avis médical pour le personnel de la Ville.

106.

Souscription 2019 au capital C2 de la SCRL « ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE DÉMERGEMENT ET L'ÉPURATION DES COMMUNES DE LA PROVINCE DE LIÈGE » dans le cadre du système de financement des missions liées au démergement (contrat zone) - libération de la souscription précitée en totalité - Prélèvement sur le fonds de réserves extraordinaires du montant de ladite libération afin d'alimenter le fonds de réserves extraordinaires nécessaire au paiement de celle-ci.

107.

Prise d'acte des subventions octroyées par le Collège communal au cours du 1er semestre 2019 en application de la délégation du Conseil communal du 05 février 2019 (subventions qui figurent nominativement au budget, dans les limites des crédits qui y sont inscrits à cet effet et approuvés par l'autorité de tutelle, ainsi que des subventions indirectes).

108.

Prise de connaissance de la décision d'approbation de l'Autorité de Tutelle relative aux comptes annuels 2018.

109.

Prise de connaissance de la décision d'approbation de l'Autorité de Tutelle relative au règlement sur la redevance communale sur le stationnement de véhicules à moteur sur la voie publique ou sur les lieux assimilés à la voie publique.

110.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 juin 2019.

111.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Sainte-Foy » - sise rue Commandant Marchand, 3 à 4000 Liège.

112.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Gilles » - sise Cour Saint-Gilles, 28 à 4000 Liège.

113.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Joseph (Grivegnée) » sise rue Belleflamme, 137 à 4030 Grivegnée.

114.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église du « Sacré-Coeur » à Angleur - sise rue des Ateliers, 14 à 4031 Angleur.

115.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-François de Sales » - sise rue Jacob Makoy, 34 à 4000 Liège.

116.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Sainte-Julienne » - sise rue Naniot, 173 à 4000 Liège.

117.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saints-Pierre et Paul » - sise rue Jean d'Outremeuse, 61 à 4020 Liège.

118.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Hubert (Liège) » sise rue de l'Espérance, 10 à 4000 Liège.

119.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Sainte-Marie des Anges » - sise rue Auguste Buisseret, 1 à 4000 Liège.

120.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Vincent » - sise Boulevard de Froidmont, 56 à 4020 Liège.

121.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Roch » à Wandre sise rue de Souverain-Wandre à 4020 Liège.

122.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église de « l'Immaculée Conception » sise rue de Herve, 655 à 4030 Grivegnée.

123.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Amand » sise rue Gît-le-Coq, 33 à 4020 Liège.

124.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Notre-Dame de la Visitation » sise rue Dessus l'Eglise, 6 à 4030 Liège.

125.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Sainte-Bernadette » sise rue Arthur Bris, 9 à 4031 Angleur.

126.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Vincent et Sainte-Barbe » sise rue des Français, 241 à 4430 Ans.

127.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Léon » sise rue des Héros, 32 à 4000 Liège.

128.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Sainte-Marguerite » sise rue des Fontaines Roland, 2 à 4000 Liège.

129.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Anglicane de Liège » sise Bd Frère-Orban, 29 à 4000 Liège.

130.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Barthélemy » sise Place Saint-Barthélemy, 8 à 4000 Liège.

131.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Sainte-Walburge » sise rue Sainte-Walburge, 168 à 4000 Liège.

132.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Christophe » sise Place Saint-Jacques, 8 à 4000 Liège .

133.

Approbation du budget 2020 de la Communauté Israélite de Liège sise rue Léon Frédéricq, 19 à 4020 Liège.

134.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église du « Sacré-Cœur à Grivegnée » sise rue Fraischamps, 154 à 4030 Liège.

135.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Antoine et Sainte-Catherine» sise rue de la Cité, 1B à 4000 Liège.

136.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Notre-Dame du Rosaire (Bressoux) » sise rue du Moulin, 131 à 4020 Bressoux.

137.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Jacques » sise place Saint-Jacques, 8 à 4000 Liège.

138.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2019 de la Fabrique d'église « Saint-Antoine et Sainte-Catherine » sise rue de la Cité, 1B à 4000 Liège – tel que rectifié.

139.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église du « Sacré-Cœur et Notre-Dame de Lourdes » - sise rue Saint Maur, 93 à 4000 Liège .

140.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Notre-Dame du Saint-Rosaire » à Sclessin - sise Place Ferrer, 40 à 4000 Liège.

141.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Pholien » sise boulevard de la Constitution, 2 à 4020 Liège.

142.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église «Saint-Jean Marie Vianney» sise rue du centenaire,71 à 4032 Chênée.

143.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2019 de la Fabrique d'Eglise «Notre-Dame du Rosaire (Bressoux) » sise rue du Moulin, 25 à 4020 Bressoux.

144.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Sainte-Croix» sise Cloître Sainte-Croix, 16 à 4000 Liège.

145.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Louis » sise rue Grétry, 45, 4020 Liège.

146.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Martin » sise Mont Saint-Martin, 64 à 4000 Liège.

147.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Servais » sise rue Fond-Saint-Servais, 10 à 4000 Liège.

148.

Approbation du budget 2020 de l'Eglise Protestante Evangélique de Liège (Croisiers) » sise rue des Croisiers, 12 à 4000 Liège.

149.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Hubert (Angleur) » sise rue du Sart-Tilman, 341 à 4031 Angleur.

150.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église «Saint-Pierre » - sise rue de l'Eglise, 106 à 4032 Chênée.

151.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Nicolas » à Liège sise rue Jean d'Outremeuse, 61 à 4020 Liège.

152.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Remi » - sise rue Vaudrée, 87 à 4031 Angleur.

153.

Émission d'un avis sur le 1er cahier de modifications budgétaires 2019 de la Fabrique d'église « Saint-Nicolas » sise rue F. Ferrer, 10 à 4420 Saint-Nicolas.

154.

Prorogation du délai d'examen des budgets 2020 des Fabriques d'église : « Saint-Victor et Léonard » sise rue Walthère Dewé, 48 à 4000 Liège ; « Saint-Remacle » sise rue d'Amercoeur, 20 à 4020 Liège ; « Notre-Dame du Mont Carmel » sise rue Tesny, 118 à 4020 Liège ; ainsi que la prorogation du délai d'examen des 1er cahier de modifications budgétaires 2019 des Fabriques d'église « Saint-Nicolas » à Liège - sise rue Jean Outremeuse, 61 à 4020 Liège et « Saint-Remacle » sise rue d'Amercoeur, 20 à 4020 Liège.

155.

Ratification de la décision du Collège communal du 19 juillet 2019 relative à la prorogation du délai d'examen des budgets 2020 des Fabriques d'église : « Saint-Jacques » sise place Saint-Jacques, 8 à 4000 Liège ; « Saint-Louis » sise rue Grétry, 45, 4020 Liège ; « Notre Dame du Rosaire » sise rue du Moulin, 131 à 4020 Bressoux ; « Saint-Martin » sise Mont Saint-Martin, 64 à 4000 Liège ; « Saint-Hubert Angleur » sise rue du Sart-Tilman, 341 à 4031 Angleur ; « Saint-Pierre » sise rue de l'Eglise, 106 à 4032 Chênée ; ainsi que la prorogation du délai d'examen du 1er cahier de modifications budgétaires 2019 de la Fabrique d'église « Notre Dame du Rosaire » sise rue du Moulin, 131 à 4020 Bressoux.

(Mme Laura GOFFART et M. Raoul HEDEBOUW sortent de séance : 41 présents).

156.

Échange avec soulte de deux parties d'immeubles, sis rue de Visé et La Batte.
La présente décision a recueilli 35 voix pour, 6 voix contre et 0 abstention.

157.

Cession de deux parcelles de terrain sises « Au Clusin » à 4020 Liège.
La présente décision a recueilli 32 voix pour, 6 voix contre et 3 abstentions.

158.

Cession de deux immeubles et d'une parcelle de terrain sis rue Vivegnis, 293-295.
La présente décision a recueilli 35 voix pour, 6 voix contre et 0 abstention.

159.

Cession d'une parcelle de terrain sise rue du Village à 4000 LIEGE.
La présente décision a recueilli 35 voix pour, 6 voix contre et 0 abstention.

160.

Cession d'une parcelle de terrain sise rue Armand Michaux à 4020 Liège (Jupille).
La présente décision a recueilli 35 voix pour, 6 voix contre et 0 abstention.

161.

Mise en vente par adjudication publique d'un immeuble, sis rue de Londres, 10 à 4020 LIEGE.
La présente décision a recueilli 35 voix pour, 6 voix contre et 0 abstention.

162.

Approbation du texte du bail emphytéotique avec l'ASBL « LE PRE DES MACLOTTES » et l'ASBL « CENTRE HOSPITALIER CHRETIEN » relative à la protection et la sauvegarde d'une espèce protégée.

163.

Adoption du texte de la convention à conclure avec la SPRL «DYNAMIC EVENTS» relative à l'organisation de la manifestation précitée pour les éditions 2019 à 2023 - octroi d'une subvention indirecte opérateur à ladite SPRL relative à l'organisation de la manifestation "La Patinoire de Noël" - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

164.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la prise en charge par la Ville des frais (raccordements, consommations, contrôles) inhérents au podium et au coffret électrique nécessaires dans le cadre de la manifestation LiegItalia organisée par l'Echevinat du développement économique et territorial qui se tiendra du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin 2019 inclus, place Saint-Lambert.

165.

Abrogation de la délibération du 2 mai 2011 relative au bail-type de droit commun pour les emplacements de stationnement gérés par la Régie foncière de stationnement et de services de Liège sans que cette abrogation ne porte effet sur les conventions sous seing privé conclues sous l'égide de la délibération susvisée - adoption du texte de la convention de bail-type de droit commun "Emplacement de stationnement" - délégation de signature au Collège communal.

166.

Adoption du texte de bail de droit commun pour la location d'un appartement au profit de la Fondation Ihsane JARFI – délégation de signature au Collège communal.

167.

Adoption de la convention relative à la subvention octroyée à la Ville de Liège pour la démolition de bâtiments sis quai de l'Île aux Osiers 2 du site dit "Darse de Coronmeuse".
La présente décision a recueilli 35 voix pour, 6 voix contre et 0 abstention.

168.

Adoption de la convention relative à la subvention octroyée à la Ville de Liège calculée sur base de l'attribution du marché pour le réaménagement du site dit "Ancienne gare aux marchandises et terrain Electrabel" à Bressoux.

169.

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique organisée dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme et de l'ouverture d'une voirie communale relative à la construction d'un ensemble de 38 logements sur un terrain sis rue Molinvaux à 4000 Liège et ne marque pas son accord sur l'ouverture d'une voirie communale.

170.

Adoption de l'avenant au contrat "Bus'ness" entre la Ville de Liège et l'Opérateur de Transport de Wallonie.

171.

Approbation du rapport d'avancement 2018 relatif au programme «Commune Energétique» en vue de son envoi à la Région wallonne et à l'ASBL "UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE".

(M. Fabrice DREZE sort de séance : 40 présents).

172.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « T D EVENTS » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

173.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA PORTE OUVERTE - LIEGE ACCUEIL » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

174.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE CAFE-SOCIAL D'OUTREMEUSE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

175.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « L COIFF' SALON POUR DAMES » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

176.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association «ASBL COEUR DE LIEGE» pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

177.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association «ASSOCIATION SOCIALISTE DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA PROVINCE DE LIEGE» - Réseau Solidaris – pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

178.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE FOYER DES ORPHELINS DE LIEGE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

179.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « L'ANCRE BLEUE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

180.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « &-ESPERLUETTE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

181.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « MOBILIS ASSISTANCE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

182.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « SERVICE SOCIAL LIEGE-LAVEU » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

183.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « COMPAGNONS DEPANNEURS » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

184.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA BULLE D'AIR » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

185.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « L'EPEE A.S.B.L. » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

186.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « SOLIDARCITE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

187.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CRE ET ARTS COMPAGNIE ET CENTRE D'ARTS, D'EXPRESSION ET DE CREATIVITE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

188.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE D'ACTION CULTURELLE POUR LES HANDICAPES MENTAUX » pour l'année 2019 – exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

189.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA LUMIERE », Oeuvre Royale pour Aveugles et Malvoyants pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

190.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « EMBARQUEMENT IMMEDIAT, A.S.B.L. » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

191.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « AVANCETOI » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

192.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « "SUR'CITE", CENTRE SOCIOCULTUREL DES SOURDS ET MALENTENDANTS DE LIEGE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

193.

Octroi d'une subvention indirecte classique complémentaire à l'association « CENTRE DE JEUNES ET DE QUARTIER - LA BICOQUE » relative à la mise à disposition de matériel informatique - adoption du texte de l'avenant n°1 à la convention du 22 novembre 2017 à conclure avec ladite association relative à la mise à disposition de matériel informatique - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global tant pour l'octroi de la subvention indirecte classique que pour le dossier de clôture y relatif.

194.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE COURANT D'AIR » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

195.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CAMERA-ETC » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

196.

Octroi d'une subvention directe classique l'association « GRAFFITI ATELIER D'EXPRESSION GRAPHIQUE ASBL » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

197.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « C-PAJE (COLLECTIF POUR LA PROMOTION DE L'ANIMATION JEUNESSE ENFANCE) » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

198.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " CENTRE DE JEUNES ET DE QUARTIER - LA BICOQUE " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

199.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL SAINTE-WALBURGE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

200.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE PROMOTION HUMAINE - CLUB DE JEUNESSE DU NORD ASBL » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

201.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE D'ACTION CULTURELLE POUR LES HANDICAPES MENTAUX » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

202.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE JEUNESSE DU QUARTIER DE L'OUEST » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

203.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " L'ATELIER DES CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVE " pour l'année 2019 - exonération pour ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

204.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL CENTRE COMMUNAL DE JEUNES D'ANGLEUR "FERME 1313" » pour l'année 2019.

205.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "CENTRE DES JEUNES DES VENNES" pour l'année 2019.

206.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE GLAIN » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

207.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE KINKEMPOIS » pour l'année 2019.

208.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « PROMOTION ET CULTURE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

209.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ZETETIQUE THEATRE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

210.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « MAISON DES JEUNES DE STE WALBURGE - CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE STE WALBURGE ASBL » pour l'année 2019.

211.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « TELE - SERVICE LIEGE A.S.B.L. » pour l'année 2019.

212.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LES SCOUTS – FEDERATION DES SCOUTS BADEN – POWELL DE BELGIQUE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

213.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LATITUDE JEUNES - RESEAU SOLIDARIS - PROVINCE DE LIEGE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

214.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE - JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE FEMININE WALLONIE-BRUXELLES » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

215.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « GUIDES CATHOLIQUES DE BELGIQUE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

216.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE PROMOTION HUMAINE - CLUB DE JEUNESSE DU NORD ASBL » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

217.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE CHENEE » pour l'année 2019.

218.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association «LIEGE CITY BREAKERS» pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

219.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « GROUPE D'ACTION POUR LE TERRAIN D'AVENTURES » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

220.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "LOCAL BASTARD" pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

221.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « JEUNESSE ET CULTURE, MAISON DES JEUNES DE SCLESSIN, ASBL » pour l'année 2019.

222.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « FEDERATION DES MAISONS DE JEUNES EN BELGIQUE FRANCOPHONE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

223.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ECOLO J ASBL » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

224.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LES PARENTS JARDINIERS » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

225.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE MODERNE » pour l'année 2019.

226.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LES AUBERGES DE JEUNESSE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

227.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA ZONE ASBL » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

228.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DU THIER-A-LIEGE » pour l'année 2019.

229.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE JEUNESSE DU QUARTIER DE L'OUEST » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

230.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE JEUNES ET DE QUARTIER - LA BICOQUE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

231.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « FEDERATION NATIONALE DES PATROS » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

(M. Fabrice DREZE entre en séance : 41 présents).

232.

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publication préalable pour la fourniture et la pose de clôtures, en deux lots - adoption du cahier spécial des charges.

233.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 28 juin 2019 décidant de pourvoir à la dépense nécessaire, portant sur les travaux d'enlèvement et d'évacuation d'un arbre remarquable tombé au Parc de la Boverie, suite à l'arrêté de réquisition de M. le Bourgmestre, pris en date du 27 mars 2019 - admission de la dépense.

234.

Décision de procéder à la vente de bois abattus de diverses essences - approbation des documents appelés à régir ladite vente.

(M. Guy KRETTELS sort de séance : 40 présents).

235.

Adoption des conditions générales de location de vélo "Ville de Liège" au point vélo de la gare des Guillemins.

236.

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée directe avec publication préalable relatif à l'achat de vélos et d'accessoires pour vélos pour le service de location Vélocité - adoption du cahier spécial des charges.

237.

Passation d'un marché pour la fourniture et pose de stationnement pour vélos sur le territoire de la Ville de Liège - adoption du cahier spécial des charges.

238.

Retrait de sa délibération du 24 juin 2019 - adoption du Règlement organisant l'agrément des opérateurs de voitures partagées.

239.

Adoption du texte du bail à conclure avec la S.C.R.L. « LE FONDS DU LOGEMENT DES FAMILLES NOMBREUSES DE WALLONIE » portant sur la prise en location de l'immeuble sis rue Mandeville, 41 à 4000 Liège, en vue d'organiser une structure d'hébergement d'urgence provisoire.

240.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association «ACADEMIE DE MUSIQUE GRETRY» relative au financement d'une partie des travaux de compartimentage du bâtiment sis bd de la Constitution, 81 à 4020 LIEGE - octroi d'une subvention à ladite association.

241.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISoSL), sise rue Basse-Wez 145 à 4020 Liège, relative au financement de l'implantation d'une nouvelle école de type 4 et 4I (déficiences physiques + infirmité motrice cérébrale) et aux modalités d'occupation des infrastructures.

242.

Approbation des documents de passation par procédure ouverte avec publicité européenne du marché conjoint, structuré en 2 lots (le 1er lot étant lui-même structuré en 2 tranches), entre le Groupe ISoSL (pouvoir adjudicateur) et la Ville de Liège, relatif à la construction d'une école et d'un centre pour infirmes moteurs cérébraux (C.I.M.C.) entre l'avenue de la Croix-Rouge et la rue Rassenfosse à 4000 LIEGE (Droixhe) - sollicitation des subsides de la Fédération Wallonie - Bruxelles, dans le cadre du fond classique du FBSEOS.

243.

Approbation du texte de la convention relative au financement des travaux de réaffectation à exécuter au complexe Saint-André, bâtiment classé dans son entièreté.

244.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour le remplacement du revêtement de sol de la salle des sports du centre sportif au complexe « Sainte-Walburge », place Sainte-Walburge, 1, à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

245.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour la mise en conformité de cabines Haute Tension suite aux rapports de l'organisme agréé SOCOTEC dans divers bâtiments - adoption du cahier spécial des charges.

246.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour la réalisation de travaux de prévention incendie (en deux tranches) au Complexe « Brigade-Piron » - école, rue Brigade-Piron, 1 à 4020 Liège - adoption du cahier spécial des charges.

247.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour la réfection des sanitaires de la cour de récréation à l'École « Condroz », quai du Condroz, 15 à 4020 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

248.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour le remplacement des revêtements de sol du pourtour de piste et des vestiaires au Centre Sportif / Patinoire « Médiacité », rue Armand-Stouls, 21 à 4020 LIEGE (en deux tranches) - adoption du cahier spécial des charges.

249.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour le remplacement de châssis (Partie 1) à l'ÉCOLE "BASSE-WEZ 83", rue Basse-Wez 83 à 4000 LIÈGE - adoption du cahier spécial des charges.

250.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour l'éclairage et l'aménagement d'équipements électriques divers au Complexe "TONNE" - Division GEP (BM 24 à 29), rue de la Tonne 80 à 4000 LIÈGE - adoption du cahier spécial des charges.

251.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable pour le remplacement des menuiseries extérieures à l'école A-Matche, rue A-Matche 11 à 4020 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché - décision de solliciter les subsides du S.P.W. (UREBA).

252.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour la réfection de la façade du réfectoire primaire au Complexe «Croix-de-Guerre» - école, rue des Croix-de-Guerre, 2-4 à 4020 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

253.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour la démolition du complexe « centre social Naniot » (bâtiment principal + annexes + pavillon bois), rue Naniot, 3-5, à 4000 LIEGE (en trois tranches) - adoption du cahier spécial des charges.

254.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour le remplacement de châssis en acier par des châssis en aluminium à l'école, rue René Demoitelle 19, 4030 Liège - adoption du cahier spécial des charges.

255.

Passation d'un marché de travaux par procédure ouverte pour la transformation de l'école "Espérance" - école d'horticulture, rue de l'Espérance, 62 à 4000 LIEGE (en 2 lots dont l'un en 2 tranches) - approbation du projet d'avis de marché qui sera soumis à publication - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides de la Communauté Française (P.P.T.) et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (création de classes en urgence).

256.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour la réalisation, en deux tranches, des travaux de démolition des bâtiments du Commissariat de Sainte-Walburge, rue Sainte-Walburge, 73-75 à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

257.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur les frais de raccordements électriques temporaires inhérents à l'organisation de la manifestation "Saint-Léonard en Couleurs" le 20 mai 2017.

258.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur les frais de raccordement et de consommation électriques nécessaires à l'organisation de la manifestation "Alimentation saine pour tous" 2019.

259.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur les frais de raccordement et de consommation électriques nécessaires à l'organisation de la manifestation "Fête des Voisins des Venues" 2019.

260.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la réalisation du raccordement au réseau de distribution d'électricité de la piscine Jonfosse.

261.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur les redevances de location du poste de détente du Complexe Sainte-Marguerite.

262.

Adoption du texte de l'avenant au Contrat d'égoûtage conclu entre la Ville de Liège, l'AIDE, la SPGE et la Région wallonne dans le cadre des travaux de la rue Tête-de-Boeuf à 4000 LIEGE.

263.

Passation d'un accord-cadre de fournitures, avec un seul participant, par procédure ouverte avec publicité au niveau européen, à conclure pour une durée déterminée prenant cours le lendemain de la notification de l'approbation de son offre, pour se terminer le 31 décembre 2022, en vue de la fourniture et de la pose de divers matériels servant à simuler de futurs aménagements de voirie - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et l'avis de marché.

264.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée sans publication préalable pour l'aménagement d'une aire d'exercice canin, bd Gustave Kleyer à 4000 LIEGE - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges - arrêt de la liste des soumissionnaires à consulter.

265.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable concernant les travaux d'aménagement de la place du Chêne à 4000 LIÈGE - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et le projet d'avis de marché - sollicitation de la subvention régionale (Direction de l'Aménagement opérationnel et de la Ville – DGO 4).

266.

Passation d'un marché de travaux en deux lots par procédure ouverte ayant pour objet le programme d'entretien de diverses voiries de la Ville de Liège, phase 2019 - adoption du cahier spécial des charges et l'avis de marché - sollicitation des subventions du Service Public de Wallonie (DGO1).

267.

Passation d'un marché conjoint de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable pour les travaux de rénovation de la voirie et gestion des eaux rue du Vicinal à 4020 Liège - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et le projet d'avis de marché - sollicitation du subside du Fonds Régional pour les Investissements Communaux 2019-2021 - adoption du texte de la convention de marché conjoint à conclure avec la CILE pour les travaux de rénovation de la voirie et gestion des eaux rue du Vicinal à 4020 Liège.

268.

Passation d'un marché conjoint de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable pour les travaux de rénovation de la voirie et gestion des eaux rue Fond Houlleux à 4020 Liège - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et le projet d'avis de marché - sollicitation du subside du Fonds Régional pour les Investissements Communaux 2019-2021 - adoption du texte de la convention de marché conjoint entre la Ville de Liège et la CILE pour les travaux de rénovation de la voirie et gestion des eaux rue Fond Houlleux à 4020 Liège.

269.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable pour les travaux d'aménagement d'un itinéraire cyclo-piétons depuis la rue Joseph Merlot jusqu'au parc de l'Oasis rue Bois Mangon à 4020 Liège - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et du projet d'avis de marché.

270.

Passation d'un marché de travaux conjoints avec PROXIMUS, par procédure négociée directe avec publication préalable concernant les travaux de réaménagement des carrefours des rues Charlemagne/Bihet/Jean Jaurès et des rues de Meuse/Visé avec intégration des modes doux, de modernisation de la signalisation lumineuse tricolore et de remplacement des câbles de télécommunication PROXIMUS, à 4020 LIÈGE (JUPILLE-SUR-MEUSE) - adoption des documents du marché en ce compris le cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise et l'avis de marché qui sera publié - adoption du texte de la convention à passer entre les parties relative à l'exécution conjointe des travaux - sollicitation des subventions régionales.

271.

Acceptation du don de M. Jacques CLAUZEL, peintre français contemporain, d'un ensemble de 73 œuvres comprenant des œuvres tendues sur châssis, des œuvres sur carton, des dessins et des gravures, à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège.

272.

Adoption de la modification du règlement du Prix Dacos dans le domaine des Arts graphiques, réservé aux graveurs de moins de trente-cinq ans - Prix trisannuel.

273.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « LES MUSÉES DE LIÈGE » sise Feronstrée 92 à 4000 LIEGE - relative à l'organisation de l'exposition "Racines, les civilisations du Danube" présentée au Grand Curtius dans le cadre du festival "Europalia Romania" du 18 octobre 2019 au 26 avril 2020 - octroi d'une subvention indirecte opérateur à ladite association relative à l'organisation de l'exposition "Racines, les civilisations du Danube" présentée au Grand Curtius dans le cadre du festival "Europalia Romania" du 18 octobre 2019 au 26 avril 2020

274.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « FESTIVAL VOIX DE FEMMES » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

275.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « SOCIETE DE LANGUE ET DE LITTERATURE WALLONNES » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

276.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association «THEATRE UNIVERSITAIRE ROYAL DE LIEGE» - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

277.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « LE CHŒUR LES BENGALIS DE LIEGE » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

278.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « COLLECTIF DU LION » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

279.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association LA NOTE BLEUE « ATELIER ARTISTIQUE » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

280.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association «UNION CULTURELLE WALLONNE» - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

281.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "LIS-MOI QUI TU ES" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

282.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « LA CIBLE » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

283.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association "CERCLE DE PHOTOGRAPHES PRIORITE A L'OUVERTURE" - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

284.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "CENTRE D'ACTION CULTURELLE POUR LES HANDICAPES MENTAUX" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

285.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association «CROCH' ASBL» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

286.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association «GAMMA PHOTO CLUB» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

287.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association «CHOEUR SYMPHONIQUE DE LIEGE» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

288.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « ART ET HISTOIRE - SAINT-BARTHELEMY - LIEGE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

289.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association «PROSCENIUM» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

290.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "ALLIANCE URBAINE" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

291.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « LE COMPTOIR : PETITS EDITEURS ET METIERS DU LIVRE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

292.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « FESTIVAL AFRICAIN DE LIEGE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

293.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "A.S.B.L. BLACK ROOTS" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

294.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « FLAT » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

295.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association «RHAAA LOVELY FESTIVAL» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

296.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association «BOUMBOUM TRALALA » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

297.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « ROYAL CERCLE CHORAL JUPILLE SAINT-AMAND » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

298.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association «CONCERTS DE MIDI DE LA VILLE DE LIEGE» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

299.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "LE HANGAR" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

300.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "LES NUITS DE SEPTEMBRE-FESTIVAL DE WALLONIE A LIEGE" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

301.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association de fait "MUSIQUE AUX TAWES" - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

302.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "LES DISCIPES DÀ CHARLEMAGNE ASBL" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

303.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "CENTRE HENRI POUSSEUR. MUSIQUE ELECTRONIQUE/MUSIQUE MIXTE" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

304.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « THEATRE DU GAI-SAVOIR » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

305.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « PRESENCE ET ACTION CULTURELLES BRESSOUX-DROIXHE» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

306.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 au "THEATRE A DENIS" - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

307.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « FESTIVAL DU JEUNE THÉÂTRE DE LIÈGE ET DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE A.S.B.L. » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

308.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "LIEGE LES ORGUES" - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

309.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "L'AGENDA POLITIQUE" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

310.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « CENTRE DE RECHERCHE ET DE RENCONTRE (CRR) » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

311.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "A.S.B.L. BLACK ROOTS" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

312.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « LES AMIS DE L'ORGUE DE SAINT-JACQUES DE LIÈGE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

313.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "AMITIES FRANCAISES DE LIEGE" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

314.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « AMICALE DES ANCIENS DE L'HÔPITAL MILITAIRE SAINT-LAURENT » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

315.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association «AL BOTROÛLE» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

316.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « L'AN VERT » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

317.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « LES VALEUREUX LIEGEOIS-ENSEMBLE VOCAL ROYAL » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

318.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « THEATRE ARLEQUIN ».

319.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « TOGODO » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

320.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "SUR'Cit ", Centre socioculturel des Sourds et Malentendants de Li ge - exon ration de l'association de fournir les bilan, compte de r sultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

321.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « COMMISSION HISTORIQUE DES QUARTIERS DE COINTE, SCLESSIN, FRAGNEE ET DU BOIS D'AVROY » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

322.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "INSTITUT D'HISTOIRE OUVRIERE, ECONOMIQUE ET SOCIALE" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

323.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "LA ZONE ASBL" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

324.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « MICRO FESTIVAL » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

325.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association «A LA COURTE ECHELLE/S.E.A.C ASBL» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

326.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "MOVIMENTO ARTE E CULTURA" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

327.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "PRESENCE ET ACTION CULTURELLES – REGIONALE DE LIEGE".

328.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « RENDEZ-VOUS MUSICAUX LIEGEOIS » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

329.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "DEMOCULTURE A.S.B.L." - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

330.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « ECLAT DE RIRE ».

331.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association Centre Hellénique et Interculturel de Liège «He.Li-O.S» - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

332.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "HC BRESSOUX LIEGE ASBL" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

333.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « COMITE DE QUARTIER DE COINTE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

334.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « LES AMIS DE LA CHAPELLE SAINT-ROCH EN VOLIERE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

335.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association «JEUNESSES MUSICALES DE LIEGE, CENTRE DE COORDINATION» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique..

336.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association «JEUNESSES MUSICALES DE LIEGE, CENTRE DE COORDINATION» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

337.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "LE MODERNE".

338.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DU THIER-A-LIEGE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

339.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « MAISON DE LA LAICITE D'ANGLEUR, CHENEE ET GRIVEGNEE ».

340.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "LA FERME DES ENFANTS, CENTRE NATURE DE LIEGE".

341.

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet le reconditionnement de l'éclairage des vitrines du département du verre et complément d'éclairage des vitrines du musée d'armes du Grand Curtius - adoption du cahier des charges.

342.

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet la fourniture et l'installation d'embases mobiles avec transmission mécanique pour la pose de rayonnages existants mobiles et panneaux grillages extractibles pour le Musée des Beaux-Arts de Liège (BAL) - adoption du cahier des charges.

343.

Passation d'un marché de fourniture relatif à la fourniture et l'installation de rayonnages destinés au rangement de mobiliers de collection volumineux et hors format et de panneaux grillagés extractibles destinés au rangement suspendu et compacté d'œuvres d'art pour le Musée des Beaux-Arts de Liège (BAL) – adoption du cahier des charges.

344.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur les frais de déplacement.

345.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « L'AQUILONE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

346.

Adoption du texte de la convention à conclure avec les Centres psycho-médico-sociaux de la Ville de Liège et le Réseau Enfants Adolescents Liège Santé Mentale (R.E.A.L.I.S.M.).

347.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 20 juin 2019 de l'Organe de gestion de la Haute École de la Ville de Liège.

348.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association «LES SARMENTS ASBL» pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

349.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « SERVICE D' ACTIONS SOCIALES » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

350.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ECOLE DE DEVOIRS LA PLACE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

351.

Octroi d'une subvention directe classique à ladite association « TELE - SERVICE LIEGE A.S.B.L. » pour l'année 2019.

Questions orales

Entend une question orale de Mme Louise Férida DEFAWES intitulée « Des Kits de rentrée pour avancer vers la gratuité de notre enseignement communal liégeois » à laquelle répond M. Pierre STASSART.

Entend une question orale de Mme Céline FASSOTTE intitulée « Les arbres-kleenex, une variété typiquement liégeoise ? » à laquelle répond M. Gilles FORET.

Entend une question orale de M. Antonio GARCIA GOMEZ intitulée « Bâtiments inoccupés Saint-Léonard » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une question orale de Mme Eléna CHANE-ALUNE intitulée « L'avenir des ardentes ? » à laquelle répond Mme Christine DEFRAIGNE.

Addendum 351.1

Motion contre les discriminations au logement à Liège.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de Mme Laura GOFFART.
Ce point est renvoyé en commission.

La séance est levée à 23h35'.

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE

Willy DEMEYER